

Cevenat sarl

Votre spécialiste en aromathérapie !

La Castagnade
48110 Le Pompidou

France

Tel (00)(33) 06 63 22 84 05

cevenat@nature-helps.com

www.cevenat.fr



Fiche Technique

Huile Essentielle

Bay Saint-Thomas

Pimenta racemosa(Miller)J.Moore



Nombre de Pages: 3

Date de création: 19/04/2010

Date de révision: 11/12/2016

Lot AH30Bay

FT B1008

Mode d'obtention:

Huile essentielle obtenu par distillation à la vapeur d'eau des rameaux de *Pimenta racemosa(Miller)J.Moore*

Caractéristiques organoleptiques:

Odeur: **Boisée, citronnée et verte**
Apparence: **Liquide**
Couleur: **Brun clair à brun foncé**
Indice d'acidité

Caractéristiques physico-chimiques:

Densité à 20°C: **0,943 à 0,983**
Indice de réfraction à 20°C: **1,505 à 1,517**
Pouvoir rotatoire à 20°C: **-5° à +5°**
Point éclair: **+46 °C**
Miscibilité dans l'alcool: **1 à 2 VOL 70% Ethanol**

Principaux composants:

Méthyl chavicol	[43,00 à 50,00%]
Eugénol	(57,00 %) [20,00 à 30,00%]
Myrcène	[<=30,00%]
2 propényl 4 phénol	[7,00 à 12,00%]

Législation:

SNC, Substance Naturelle Complexe (100% pure et naturelle)

N°Cas TSCA:	8006-78-8
N°CAS EINECS:	85085-61-6/91721-75-4
N°EINECS:	285-385-5/294-376-5
N°FEMA:	-
N°FDA:	-
N°C0E:	344n
FCC:	X
RIFM:	X
FMA:	-
AFNOR:	NF T 75-241
INCI:	PIMENTA RACEMOSA LEAF/FRUIT OIL (Syn PIMENTA ACRIS LEAF OIL)

Informations réglementaires:

Règlement CLP

Identification des dangers

Pictogramme(s) de danger



SGH07



SGH02



SGH08



SGH09

Mention(s) de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables

H302 Nocif en cas d'ingestion

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

H317 Peut provoquer une allergie cutanée

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Mention d'avertissement

Danger

Conseil(s) de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310 En cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin

P302+P352 En cas de contact avec la peau :laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux législations en vigueur.

Information(s) supplémentaire(s) de danger

**Classification substance CMR(Cancérogène, Mutagène, Toxique pour la reproduction):
Non réglementé**

Cancérogénité:

Catégorie 2: (H351) Substances suspectées d'être cancérogènes pour l'homme.

La classification d'une substance dans la catégorie 2 repose sur des résultats provenant d'études humaines et/ou animales mais insuffisamment convaincants pour classer la substance dans la catégorie 1A ou 1B et tient compte de la force probante des données et d'autres considérations. Elle peut se fonder sur des indications provenant d'études sur la cancérogénité réalisées sur des êtres humains ou sur des animaux.

Mutagénité: (H341)

Catégorie 2: Substances préoccupantes du fait qu'elles pourraient induire des mutations héréditaires dans les cellules germinales des êtres humains.

La classification dans la catégorie 2 est fondé sur des résultats positifs d'expériences menées sur des mammifères et/ou, dans certains cas, d'expériences in vitro obtenus lors :

-d'essais in vivo de mutagénité sur des cellules somatiques de mammifères, ou :

-d'autres essais in vivo de génotoxicité sur des cellules somatiques, étayés par des résultats positifs provenant d'autres essais de mutagénité in vitro.

Effets toxiques pour la reproduction : Non réglementé

Transport:

Classe 3, Groupe d'emballage III nr 1169

Code tarif douanier: 3301 29 41 00

Allergènes présents:

Eugénol (57,00 %)[4300 à 50,00%], Limonène [\leq 4,00%], Linalol [\leq 3,00%], Géraniol [\leq 0,50%], Citral (Géranial+Néral) [\leq 0,50%]

Restrictions IFRA:

Cette substance et/ou certains de ces composants sont concernés par le Code of Practice de l'IFRA (4), 42 e Amendement du 16 mai 2007, consultable sur le site internet: www.ifra.org

Contact: **Michel Vanhove**

Cette fiche a été actualisée le 11/12/2016
